

# Défis et conséquences de la réorganisation de l'armée de Terre, 1919-1921

Chef d'escadron Simon Ledoux (STAT)

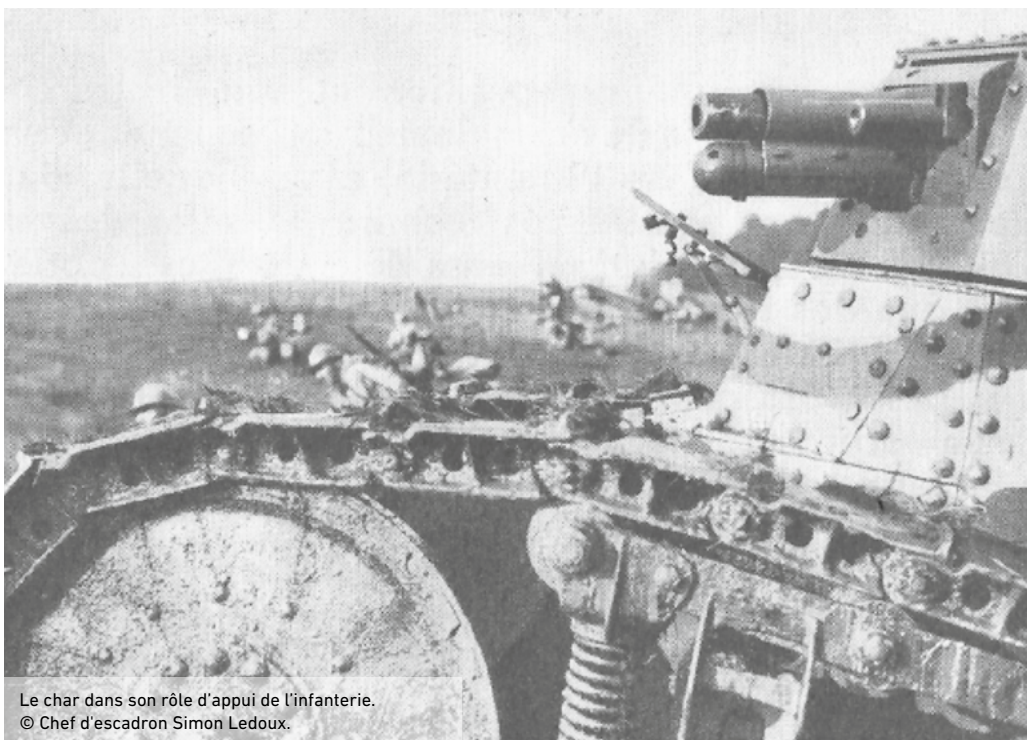
Pour l'armée, la sortie de guerre n'est pas synonyme de l'arrêt des opérations. La paix reste précaire. Alors qu'elles poursuivent le combat au-delà de l'espace européen, les forces françaises défendent également une nouvelle frontière avec l'Allemagne, tout en démobilisant en masse pour revenir à leur format d'avant-guerre. L'armée de Terre se lance en 1919 dans une démarche de réorganisation et de prospective en publiant deux études sur l'organisation de l'armée et l'armement de l'avenir. L'innovation technique de la Grande Guerre a engendré l'apparition du char et de l'avion sur le champ de bataille, ainsi que des moyens de lutte antichar et anti-aériens associés. C'est au prisme de la gestion des chars de combat et de la défense contre-avions que nous proposons de présenter les défis de la réorganisation de l'armée de Terre entre 1919 et 1921.

## Le cas des chars

Après une première offensive ratée sur le Chemin des Dames, le 16 avril 1917, l'artillerie d'assaut (nom primitif des unités de chars de combat), contribue grandement à la victoire finale. Lors des offensives de l'été et de l'automne 1918, désormais équipée du char Renault FT, l'AS donne la pleine mesure de son potentiel. La note du 5 février 1919 sur l'organisation de l'armée propose l'annexion des chars de combat par l'infanterie et restreint son usage à l'appui exclusif des fantassins. L'instruction sur les grandes unités, parue en 1921, confirme ce rôle. Malgré les idées novatrices du général Estienne, qui déclare en 1922 : « Le char est une arme indépendante, sans analogie avec l'infanterie » et plus tard, du général de Gaulle, la doctrine

d'emploi et l'organisation des unités blindées demeurent inappropriées. La constitution tardive de 4 divisions cuirassées ne permet pas de s'opposer

à la ruée des Panzers en mai 1940. Triste héritage des années 1919-1921 et d'une vision trop étreiquée des atouts opératifs des chars.



Le char dans son rôle d'appui de l'infanterie.  
© Chef d'escadron Simon Ledoux.

## Le cas de la DCA

L'armée de Terre devant retrouver son format d'avant-guerre, la question du devenir de la défense contre-avions (DCA), créée pendant la guerre, se pose. Il est décidé en 1919 de la transférer dans l'arme de l'aéronautique au prétexte, recevable, qu'elle doit travailler en coordination

avec l'aviation. Cela se réalise en dépit du fait qu'elle a gagné sa place au sein des forces terrestres en appui desquelles elle a abattu plus de 400 avions entre 1914 et 1918<sup>1</sup>. Le désarmement consécutif à la fin des hostilités en Europe de l'Ouest, s'opère également au niveau des esprits : puisqu'il n'y a plus d'avions hostiles, l'on peut bien faire le sacrifice de la

DCA. Ce coup d'arrêt brutal ralentit la modernisation technique et la réflexion tactique alors que l'avion est apparu comme un véritable *game changer* aussi bien stratégiquement, avec les bombardements sur Paris, que tactiquement, en appui des troupes. La cécité française face à cette nouvelle menace perdure dans les décennies qui suivent la Première Guerre mondiale. Ainsi, le général Gamelin, chef d'état-major de la défense nationale, déclare en 1938 : « L'aviation ne jouera pas dans la prochaine guerre le rôle que certains chroniqueurs militaires lui prévoient [...] L'aviation dans la prochaine guerre sera un feu de paille ». Les conséquences de ce déclassement de la DCA seront fortement ressenties en 1940 lorsque, insuffisante en quantité, en mobilité et en moyens de communications, la DCA française ne sera pas en mesure de s'opposer efficacement à la Luftwaffe<sup>2</sup>.

Ainsi, les décisions prises au sortir de la guerre ne se font pas à l'aune de l'expérience vécue mais par pur conservatisme ou par manque de pragmatisme. Ces décisions sont lourdes de conséquences pour l'armée de Terre, dans les décennies suivantes.



La DCA de 1940 ressemble à celle de 1918.  
© Chef d'escadron Simon Ledoux.



Bombardement de Paris dans la nuit du 11 au 12 mars 1918. © Albert Moreau/ECPAD/Défense.

Général de division Jean Baptiste Eugène Estienne (1860 – 1936).



<sup>1</sup> Le questionnement sur la double subordination de l'artillerie anti-aérienne terrestre est toujours d'actualité en 2021.

<sup>2</sup> Malgré un total de 120 avions allemands abattus en six semaines, ce qui est loin d'être négligeable.